COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 14 janvier 2014

Etaient présents : Mme S.RABIER, M.FABRE
Mrs C.PINTUREAU, J. CREANGE, D.BUSSIER, J.B.COCHETEUX, M.TECHENE, D.GUERPILLON, J.L. BENOIST, P.COROMPT, A.VAUVRECY, R.BRETAGNE, J.P. SENECHAL
Etait absent : J.M. AREGAY

La séance débute à 9h35

Ordre du jour

1 – Approbation du compte-rendu du C.A du 10 décembre 2013
2 – Achat de nouvelles chaises
3 – Le Point Financier
4 – Le défibrilateur
5 – Rappeler de bien noter les n° de licence lors des inscriptions pour les compétitions
6 – Changement de lieu pour la prochaine Assemblée Générale
7 – Questions diverses

1 – Approbation du compte-rendu du CA du 10 décembre 2013

Compte-rendu approuvé à l'unanimité des membres présents.

2– Achat de nouvelles chaises

Le modèle en démonstration ayant donné satisfaction à la plupart des joueurs, nous avons commandé 100 chaises, qui nous seront livrées fin avril, début mai.
Nous ferons un tri dans les anciennes ; certaines seront à garder, à vendre ou à donner.

3 – Le Point Financier

Très bonne fréquentation des tournois en décembre, +8% / 2012.
En cumul, nous atteignons la même fréquentation que l'année dernière.

- Les tournois des volailles :
  Vendredi après-midi 55 paires contre 56 en 2012
  Lundi soir 7 paires contre 21 en 2012 (nous pensons que la date était trop proche du réveillon de Noël)

Coté trésorerie Les recettes (après 10 mois d'exercice) sont en ligne avec le budget, par contre les dépenses en sont inférieures de 10% .

- Le Bureau a décidé d'attribuer une prime de fin d'année de 200€ nets à chacune des deux employées du Club.
- Le coefficient de marge du Bar est stable.
- Les cotisations rentrées sont de 345 membres et 24 sympathisants
- Les parties libres se sont bien développées
- L' Ecole de Bridge a fait un bond (grâce à J.P. Sénéchal)
-

Le résultat d'exploitation à fin décembre nous laisse avec 10 000€ d'excédent.
La trésorerie disponible est en ligne avec notre exploitation, ce qui nous permettra de financer quelques achats relativement importants comme les chaises, un ordinateur, un défibrillateur et une nouvelle machine à dupliquer.
Pour ce qui est de l'indemnité kilométrique des personnes concernées, le Conseil à décidé que le barème de remboursement passera de 0.30 € à 0,35 à partir du 1er janvier 2014.

4 – Le défibrillateur

Une étude a été faite par J.P. Sénéchal.
Au départ, selon la législation, ce matériel était réservé aux médecins et urgentistes.
Depuis 2007, l'utilisation est ouverte à tous.
Toute personne peut être formée en 30mn environ, le prix moyen est de 1900€ TTC.
A l'unanimité, les membres présents votent pour l'achat d'un défibrilateur.

5 –Rappeler de bien noter les n° de licence lors des inscriptions pour les compétitions

Dominique affichera un bandeau avec ce rappel sur chaque panneau concernant les compétitions. L'inscription ne sera définitive que si tous les renseignements demandés sont bien notés.

6 – Changement de lieu pour la prochaine Assemblée Générale

La salle du restaurant de Morlaas étant déjà prise, nous avons réservé à l'Hôtel Mercure (très proche du Club).
La salle nous revient à 383€ TTC, le repas à 25€ TTC (vin et café compris)
Cette année nous n'aurons pas de vote lors de l'Assemblée ; nous pourrons organiser un tournoi court suivi d'un apéritif au Club.

7 – Questions diverses

- Jacques Créange : certaines bridgemates sont en mauvais état, mais sachant qu'une neuve coûte 132€, pourquoi ne pas en racheter une dizaine d'occasion ? Le Conseil donne son accord.

En ce qui concerne la sono, nous attendons la réponse de Labat.

- Jean-Louis Benoist : le logiciel du Roy René n'étant pas souple, aimerait que les participants comprennent qu'il est important d'être inscrits, à l'heure, ou prévenir s'ils ne viennent pas. Le rappeler au micro pour la prochaine fois.

- Michel Téchené demande de changer le deuxième ordinateur du bureau avec lequel il a souvent des problèmes. Jean-Louis en propose un d'occasion.

- Dominique Guerpillon propose de refaire un tournoi en IMP une fois par mois (correspondant aux tournois en duplicate). A partir du 1er février, nous le mettrons en place le 3éme jeudi de chaque mois.

- Daniel Bussier rappelle que l'emprunt auprès de la Société Générale prendra fin en avril 2015.

- Claude Pintureau, après argumentation et accord, notifie que le Club achètera une machine à dupliquer (3800€) pour cartes plus résistantes et sans code barre, mais nous gardons les actuelles en réserve.

La séance prend fin à 11h40.
Le prochain Conseil aura lieu le mardi 18 février 2014 à 9h30.

Claude PINTUREAU
Président

Sabine RABIER
Secrétaire